

COMMISSION NATIONALE POLITIQUE DE LA JEUNESSE
SAMEDI 22 NOVEMBRE 2008_

Présents : Eric Molinié, Kareen Darnaud, Abdallal El Mahraz, Vincent Duval, Jérémy Delval, Morgane Mortelmans, Laëtitia Yvon, Fabien Truck, Rémi Moisset, Nicolas Mérille

Excusés : Jean-Michel Secondy, Mathieu Rouchier

I- Accueil des deux nouveaux membres de la CNPJ

En guise de prélude à cette nouvelle réunion, sont accueillis les deux nouveaux membres de la commission se présentent. Rémi Moisset représentera la région Poitou-Charentes, et Abdallah El Mahraz la région Limousin.

Les autres membres de la CNPJ se présentent à leur tour en expliquant notamment les mandats qu'ils détiennent.

II- Validation du compte-rendu

Le compte-rendu est adopté sous la réserve de rectifier le passage avec Poitou-Charentes.

III- retour des débats de la CNAR (Commission Nationale Action Revendication)

Karim Ferkhal reprend les débats de la CNAR du 23 octobre.

La CNAR siégeait en son entière composition, ce qui créait une grande différence avec la CNPJ. Karim a pu échanger avec la Commission, malgré le décalage ressenti.

La CNPJ de par son dynamisme, est très riche, mais Karim éprouve des difficultés à prendre la parole en raison notamment de l'apprentissage des sigles.

Kareen Darnaud propose de se mettre à côté de Karim lors de la prochaine CNAR pour lui faciliter la prise de parole.

Les débats principaux ont eu trait à l'accessibilité, ainsi que la manifestation de *Ni Pauvre Ni Soumis*,

Un débat a lieu sur les conditions du mandat quant la légitimité du discours, car Karim fait montre de critiques constructives envers les modalités de débats, ainsi que de son accueil.

Il est proposé à ce que Karim et Jérémy puissent consulter les autres membres de la CNPJ avant la prochaine CNAR.

L'axe de travail va être l'accessibilité, lequel sera plus retravaillé le 05 mars. Des hypothèses de travail ont été avancées.

L'axe des ressources a été réappréhendé, notamment sur les suites de la manifestation du 29 mars.

Les impacts ont été positifs puisque des groupes de travail ministériels se sont intensifiés.

Les membres de la CNPJ effectuent alors une brève visite des sites internet Ni Pauvre Ni Soumis, et celui de Reflexe handicap.

Quant au sujet de l'accessibilité, il serait intéressant de croiser le sujet avec celui de la jeunesse lors d'une prochaine réunion de la CNPJ, notamment le thème de l'accès à la formation et à celui de l'emploi.

La venue de Stéphane Lavergne quant aux politiques de santé pourrait ainsi être organisée lors de la seconde rencontre de 2009. La question de l'avance des frais pour les ALD pour les kinés pourrait aussi être abordée.

IV- Nomination des coordinateurs

Il est procédé à l'élection d'un coordinateur titulaire et d'un coordinateur suppléant pour la présente commission.

Plusieurs candidatures sont enregistrées, et est élu comme coordinateur titulaire Fabien Truck, et coordinateur suppléant Vincent Duval.

Suite à cette élection, Jérémy Delval informe la commission qu'il démissionne de son mandat à la CNAR.

La commission désigne alors Rémi Moisset pour le remplacer dans ce mandat.

V- Retour sur les premiers groupes de travail

Laetitia effectue une synthèse du groupe de travail de la veille concernant la définition de stratégie pour la mobilisation du réseau pour les jeunes.

- La nécessité de renouveler les outils de communication

- Blog, affiche et dépliants
- Création d'un blog jeunes dont l'adresse pourrait être lesjeunes.apf.asso.fr
- Il est proposé que le service communication puisse rencontrer les membres de la commission pour recueillir leurs aspirations et souhaits quant à ce projet.

- Les actions

- l'organisation de débats sur l'accès à la vie affective et sexuelle. Ces débats pourraient avoir lieu en délégation, structure ou en région en invitant tous les jeunes connus (adhérents, usagers des structures APF, usagers des CRF (Centre de Rééducation Fonctionnelle), etc.). Jérémy Delval souhaite quant à lui, organiser un débat régional sur l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.

Ces débats pourraient se dérouler d'ici l'été.

Il est ainsi proposé à ce que la prochaine séance de la CNPJ puisse accueillir Pascale Ribes, administratrice et coordinatrice de la CNAR, ainsi que Bruno Gaurier, Coordinateur du CARE (Comité d'Animation de la Réflexion Ethique à l'APF), afin de se nourrir d'éléments plus approfondis sur ce sujet et de s'appropriier plus amplement les termes de ce débat sur l'accès à la vie affective et sexuelle.

- L'organisation d'un testing de discrimination « boîte de nuit » à l'automne.
L'objet de cette opération testing serait de vérifier la réalité des conditions d'accueil d'un groupe de jeunes en situation de handicap dans une discothèque.
L'objet ne serait donc pas de vérifier l'accessibilité « architecturale » des lieux, mais bien son accessibilité relationnelle et « commerciale ».

- Etudier les pistes d'un partenariat avec les FFMJC (Fédération Française des Maisons de la Jeunesse et de la Culture).
Vincent Duval et Nicolas Mérille étudieront cette question au cours de l'année.

VI- Elaboration du calendrier de rencontres pour 2009

Voici les dates des séances de la CNPJ pour l'année 2009 :

- 16 & 17 janvier
- 13 & 14 mars
- 15 & 16 mai
- 19 & 20 juin
- 18 & 19 septembre
- 06 & 07 novembre

VII- Points sur les prochaines sollicitations de la CNAR

- Laetitia Yvon représentera la CNPJ lors des journées nationales des Parents fin novembre.
- Vincent Duval et Guillaume Pue assisteront aux journées nationales des directeurs de structures enfance-jeunesse à Montpellier les 08 et 09 décembre prochain.
- Vincent Duval et Karim Ferkhal participeront pour la CNPJ à la Convention des cadres de l'APF qui se déroulera à Montpellier les 10 & 11 décembre.

La séance est levée à 16h30.